

KALMIA LATIFOLIA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Kalmia latifolia* est constituée par les feuilles fraîches ou séchées de *Kalmia latifolia* L.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Les feuilles de *Kalmia latifolia* L. sont persistantes, courtement pétiolées, elliptiques, subaiguës et glabres. Elles mesurent 5 cm à 9 cm de long sur 1 cm à 4 cm de large. La nervure principale est fortement saillante au niveau de la face inférieure. Leur face supérieure est vert foncé, l'inférieure est plus claire, mate.

Examinée au microscope, la section transversale de la feuille présente des poils unicellulaires courts et droits au niveau de la face supérieure de la nervure principale.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques et microscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de *Kalmia latifolia* est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir des feuilles fraîches ou séchées de *Kalmia latifolia* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun.

IDENTIFICATION

- A. À 1 mL de teinture mère de *Kalmia latifolia*, ajoutez 1 mL d'eau R. Il se produit une légère opalescence.
- B. À 1 mL de teinture mère de *Kalmia latifolia*, ajoutez 10 mL d'eau R. Agitez. Il se forme une mousse stable (saponosides).
- C. À 1 mL de teinture mère de *Kalmia latifolia*, ajoutez un copeau de *magnésium R* et 1 mL d'acide chlorhydrique R. Il se développe une coloration rouge (flavonoïdes).

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60,0 pour cent V/V à 70,0 pour cent V/V.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,2 pour cent *m/m*.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Solution à examiner. Teinture mère de *Kalmia latifolia* à examiner.

Solution témoin (a). Dissolvez 10 mg de *quercitroside R* dans de l'*éthanol à 96 pour cent R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Solution témoin (b). Dissolvez 10 mg d'*acide gallique R* dans de l'*éthanol à 96 pour cent R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 40 μ L de la solution à examiner et 5 μ L de la solution témoin (a). Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 10 volumes d'*eau R*, de 10 volumes d'*acide formique anhydre R*, de 30 volumes de *méthyléthylcétone R* et de 50 volumes d'*acétate d'éthyle R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence brune semblable quant à sa position à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a). Il présente également 2 bandes de fluorescence brune de R_f voisin de 0,10 et 0,20, une bande étalée de fluorescence brune entre les R_f 0,30 et 0,45, une bande de fluorescence jaune surmontée d'une bande de fluorescence brune de R_f de 0,60, une bande de fluorescence brune de R_f voisin de 0,75 et une bande de fluorescence rouge voisine du front du solvant. Pulvérisez le *réactif au diphénylborate d'aminoéthanol R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence orange semblable quant à sa position à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a). Il présente également une succession de bandes de fluorescence orange dont les plus intenses sont situées à un R_f voisin de 0,60, 0,65, 0,70 et 0,90.

Procédez à une deuxième chromatographie. Déposez séparément, en bandes de 10 mm, 40 μ L de la solution à examiner et 5 μ L de la solution témoin (b). Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 10 volumes d'*acide formique anhydre R*, de 40 volumes d'*acétate d'éthyle R* et de 50 volumes de *chlorure de méthylène R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Pulvérisez la solution de *sel de bleu solide B R*. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande brun-rose semblable quant à sa position et sa coloration à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a). Il présente également une bande pourpre de R_f voisin de 0,55, et une bande violette de R_f voisin de 0,90.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.